



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Délégation départementale des Alpes-de-Haute-Provence
Service Santé Environnement
Pôle « Eau »

Affaire suivie par : Sophie DAUMAS/Lionel SAMBUCO
Courriel : sophie.daumas@ars.sante.fr
Lionel.sambuco@ars.sante.fr
Téléphone : 04 13 55 88 46/45

Monsieur le Président
Communauté de Communes Alpes Provence Verdon
ZI les Iscles, BP 2,
04170 SAINT ANDRE LES ALPES

Date : 09 AOUT 2023

Objet : Mise en conformité du captage d'eau destinée à la
consommation humaine de Saint-André-les-Alpes

J'ai le plaisir de vous informer que le dossier, relatif à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et d'instauration des périmètres de protection du Puits des Iscles à Saint-André-les-Alpes et à l'autorisation de produire et distribuer de l'eau destinée à la consommation humaine, est recevable.

Toutefois, afin de poursuivre la procédure, je vous remercie de bien vouloir m'adresser en complément la délibération du conseil municipal comprenant notamment les éléments suivants :

- Approbation du projet et de son montant;
- Demande d'ouverture de l'enquête publique et parcellaire pour la mise en conformité des captages susvisés ;
- Engagement à mener à terme la procédure administrative et à faire réaliser les travaux d'aménagements de(s) point(s) d'eau nécessaires à sa(leur) protection.

Je vous remercie également de bien vouloir me transmettre dans les meilleurs délais les dossiers en 6 exemplaires.

A réception des délibérations et des dossiers, je soumettrai les dossiers à l'avis des partenaires puis communiquerai les dossiers d'enquête publique et parcellaire aux services de la préfecture pour demander l'ouverture de l'enquête publique.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Pour le Directeur Général
et par délégation
L'ingénieur d'Etudes Sanitaires


Caroline CHAUVIN